

Plantes génétiquement modifiées: comment continuer?

L'Académie suisse des sciences naturelles (ASSN) demande la création d'un programme de recherche national pour combler le manque de connaissances ainsi qu'un processus échelonné lors de disséminations expérimentales.

L'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) a refusé mardi dernier, 20.11.2001, une requête de l'EPF de Zurich pour la dissémination expérimentale de blé génétiquement modifié à Lindau. L'OFEFP justifie notamment sa position par l'insuffisance actuelle des connaissances en la matière, qui ne permettent pas d'évaluer le potentiel de nuisances des plantes génétiquement modifiées.

L'ASSN partage le point de vue de l'OFEFP, selon lequel des lacunes très importantes existent sur le plan des connaissances que présupposerait la dissémination de plantes génétiquement modifiées. Il n'est cependant pas possible pour la Suisse de rester à l'écart des applications du génie génétique dans l'agriculture. C'est pourquoi l'unique voie réalisable consiste à mener des recherches dans le domaine du génie génétique vert. Toutefois, la question est de savoir si cette recherche doit être effectuée, comme c'est le cas actuellement, presque exclusivement à l'étranger, sans un accompagnement scientifique propre, obligeant ainsi la Suisse à accepter comme un fait accompli les résultats obtenus et leurs applications. Il serait préférable de mener ses propres recherches sur les risques dans l'optique de fournir une aide à la décision politique et d'examiner les problèmes liés aux organismes génétiquement modifiés (OGM) dans la production végétale en fonction des conditions naturelles et sociales de la Suisse. C'est la raison pour laquelle l'ASSN demande la création d'un Programme national de la recherche (PNR) sur les avantages et les risques des plantes génétiquement modifiées.

Un des objectifs de ce programme serait de combler les lacunes dans la connaissance des conséquences écologiques, mais aussi sociales et économiques. En outre, ce programme permettrait de former une relève scientifique hautement qualifiée, dont nous aurons encore davantage besoin à l'avenir. Enfin, un des buts particulièrement visé consiste à développer un vaste processus d'évaluation qui garantisse une large représentation des diverses sensibilités et qui fasse appel au principe de la prévoyance. De tels processus sont actuellement en voie d'élaboration dans des groupes de travail internationaux, mais ils exigent aussi une intense recherche selon une approche interdisciplinaire. La Suisse dispose du potentiel scientifique pour fournir une précieuse contribution dans ce domaine innovateur.

Un tel programme de recherche doit aussi comprendre les disséminations expérimentales. Certes, des études de sécurité réalisées en laboratoire ou en serres peuvent fournir certaines informations; mais en définitive, seuls des essais en plein champ dûment contrôlés sont pertinents pour les interactions entre les plantes génétiquement modifiées et l'environnement. D'une manière générale, il faudrait s'efforcer de mettre au point pour les disséminations d'OGM une méthode standard analogue à celle des tests cliniques utilisés habituellement en médecine, où l'on étudie dans un premier temps la sécurité avant d'examiner, dans un deuxième temps, l'efficacité du produit dans un environnement naturel.

Contact: - Prof. Daniel Schuemperli, tél. 031 631 46 75, daniel.schuemperli@izb.unibe.ch, Institut für Zellbiologie de l'Université de Berne, Baltzerstrasse 4, 3012 Berne

Dr. Rolf Marti, collaborateur scientifique ASSN, tél. 031 310 40 25, rmarti@sanw.unibe.ch, Secrétariat général ASSN, Bärenplatz 2, 3011 Bern

